

La réunion a débuté à 20h30 sous la présidence du Maire, M Peinado Thierry

Présents : M Dumoulin Christian 1er adjoint, M Guerin Patrick 2ème adjoint, Mme Malherbe Françoise

Absents excusés : Mme Fernandez Julienne, Mme McLellan Katharina, M Fernandez Vincent

Ordre du jour:

- Compte Administratif M 14 et M 49 - 2020
- Budget Primitif M 14 et M 49 - 2021
- Compte de gestion M 14 et M 49 - 2020
- Questions diverses

M Dumoulin Christian a été désigné secrétaire de séance

I) DELIBERATIONS DIVERSES

1) adhésion groupement de commande

La communauté de commune propose d'adhérer à un nouveau groupement de commande pour le contrôle annuel des bornes incendie. Les pompiers ne font plus le contrôle des bornes incendie. L'an dernier nous l'avons fait faire par une entreprise privée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité d'adhérer à ce groupement de commande pour le contrôle annuel des bornes incendie

2) AFAF (aménagement foncier)

La commission a validé le périmètre (réunion du 11/02/2021 à Bourière)

Il est demandé à chaque commune de valider également ce périmètre.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité de valider le périmètre du regroupement foncier

3) Demande subvention association chasse

L'Association des Propriétaires de Bourigeole a fait une demande de subvention

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité d'attribuer une subvention de 200 € identique à celle attribuée au Syndicat des chasseurs et propriétaires de Bourigeole

II) Étude et votes des budgets (compte administratif 2020 et Budget prévisionnel 2021)

A/ Budget de l'eau

Mr le Maire présente le compte administratif «eau et assainissement» de l'exercice 2020

- pour la section fonctionnement nous avons 318€ en dépenses, 302 € en recettes laissant un solde positif de 16€.
- pour la section investissement nous avons 3 487 € en dépenses essentiellement pour les travaux sur la canalisation de descente du réservoir vers la fontaine avant le Cammas, 37 165 € en recettes laissant un solde de 33 487€.

2 fonctions : fonctionnement et investissement

- Le budget fonctionnement est équilibré par le budget principal
- Budget investissement : Le résultat de clôture 2020 est de 33 678 €.

Budget 2021 :

- Terrain (poste 211 : 3 000 €) : pour acheter (frais notaire) la 1/2 du terrain du réservoir qui n'appartient toujours pas à la commune.

Pour rappel : A charge de la commune : entretien, réfection réseau, extension réseau. La recherche et la réparation des fuites sont à la charge de Véolia.

B/ Budget général

1/ Vote des taux d'imposition communaux

En 2021, il n'y a plus de recette fiscale « taxe d'habitation ». Pour compenser, la commune récupère la taxe foncière sur le bâti qui était prélevé jusqu'à présent par le département. Cette compensation est assortie d'un coefficient correcteur : pour Bourigeole, il est égal à 1.

Il n'y a pas d'incidence pour les contribuables si les taux ne sont pas augmentés.

Taxe foncière bâti : 44,92 % (Taux communal 2020 : 14,23% + Taux départemental 2020 : 30,69%)

Taxe foncière non bâti : 63,63%

Les bases suivent l'inflation, avec les taux reconduits à l'identique :

- taxe foncière sur le bâti : **44,92 %**, (Moyenne Département. 64,62 % ; Moyenne National 52,31%)
produit attendu : **16890 €**
- taxe foncière sur le non bâti : **63,63 %**, (Moyenne Département. 109,01 % ; Moyenne National 49,79%)
produit attendu : **4581 €**

soit au total un produit pour les 2 taxes de **21471 €**

M. le maire propose aux membres du Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité de reconduire les taux 2020

2/ Vote des résultats du compte administratif

Pour le budget principal (adopté à l'unanimité) :

- investissement : résultat de clôture : 72 688 €

- fonctionnement résultat de clôture : 79 132 €

- soit un résultat de clôture de **151 820 €**

3/ Étude détaillée du budget de fonctionnement (compte administratif et budget primitif) ;

excédent de l'année : 2 646 € (56 196 € - 53 550 €)

Voir le papier distribué. A noter :

- **dépenses fonctionnement** : réalisé 2020 **53550 €** prévue 2021 **79132 €**

dont pour 2020:

électricité 2618 €, assurance 2084 €, téléphone/internet 580 €, charge personnel 16 242 €

- Indemnités Maire et Adjointes (6531)

5450€ : 3950€ / an pour le Maire, 1000€ / an 1^{er} adjoint et 500€ / an 2^{ème} adjoint.

Ces indemnités sont versées en fin d'année

une dotation de l'état pour les communes de moins de 1000 habitants compense ces indemnités

- Contribution aux organismes de regroupement (poste 65541 : 8 750 €) :

la charge essentielle concerne le SIVU 7200 € en 2020 => 4200 € en 2021 (1400 €/enfant) et la cantine 3260 € en 2020=> 3500 € en 2021 (50 % de cette somme est remboursée par les parents).

SIVU : On est passé de 1100€ en 2020 à 1400€ en 2021, ce sont des charges fixes (charge de personnel) à répartir par le nombre d'enfant.

- Subventions de fonctionnement aux associations (poste 6574) :

Le comité des fêtes ne demande pas la subvention de 800 € en 2021 suite à l'annulation de la fête

200 € au 2 syndicats de chasse, 550 € à l'AREP, 500 € à Terre de Passage, 50€ à la SPA

- Le poste entretien réparation voirie (poste 615231 : 10 734 €) contient le débroussaillage effectué par Vincent et les prestations de Denis Moulin sur l'entretien et les travaux divers qu'il réalise pour la commune

- **Recettes fonctionnement** : **56 196 € en 2020 (76 160 € - 19 964 € de report), prévu 56 522 € en 2021 (79 132 € - 22 610 € de report)**

Les impôts locaux (les 3 taxes) ont rapporté environ 17 450 € en 2020 y compris les compensations d'exonération.

les taxes sur les droits de mutation 9327 € en 2020 (9300 € attendus en 2021).

les dotations de l'État : 6138 € en 2020 pour la dotation aux élus locaux.

L'ensemble des dotations de l'état étaient de 23 589 € en 2020 et prévues en 2021 à 21 259 €

4/ Étude détaillée du budget d'investissement résultat : 29 955 € pour l'année

- **Dépenses d'investissement :**

Projet d'achat terrain toujours budgétisé (2111) : 5 000 €

Projet d'enduit sur la grange toujours budgétisé (21318) : 5 000 €

Réfection voirie suite aux inondations (2151) 94 057 €, prévue 2021 57 200 €

Les travaux réalisés ont coûté 94 057 € financés par l'état (53832 €), la région (7065€) et par un versement de la section de fonctionnement

- Recettes d'investissement : **72 688 €**

Après présentation des comptes administratifs, Mr le Maire s'étant retiré et ayant laissé la Présidence du Conseil à Mr Christian DUMOULIN, le compte administratif et le compte de gestion sont acceptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30